

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 07/11/18	Dossier complet le : 15/11/18	N° d'enregistrement : F01118P0253

**1. Intitulé du projet**

Demande de régularisation administrative au titre ICPE sous la rubrique 2730.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**  
Nom FIEVET Prénom Bérenger

**2.2 Personne morale**  
Dénomination ou raison sociale Organotechnie  
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale JULIO Vincent - Chargé HSE  
RCS / SIRET 

4	0	8	0	2	3	3	5	6				
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

 Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
2730 - Autorisation	Traitement de sous-produits d'origine animale = 10.3 tonnes/jour
2910.A.2 - Déclaration et Contrôle	5 chaudières pour un total de 6,930 MW
2921.B - Déclaration et Contrôle	2 Tours Aéroréfrigérantes ( 2x1157 kW), soit 2314 kW

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**  
L'arrêté préfectoral du site n°00-4495 du 7 novembre 2000 est ancien et ne correspond plus que partiellement aux activités menées sur le site.  
En effet, la rubrique principale qui classait le site à autorisation était la préparation de produits opothérapiques (rubrique 2690). Le site ne fabrique plus ce type de produits. Pour autant il s'agissait déjà de traitement de sous-produits animaliers.  
  
A noter que le site bénéficie donc de l'antériorité concernant la rubrique 2730 car l'activité d'hydrolyse de sous-produits animaliers existe depuis l'origine du site mais était classée dans la rubrique de fabrication des produits opothérapiques.  
  
Les modifications de fabrications du site et de nomenclature entraînent donc le besoin de régulariser la situation administrative du site.

## 4.2 Objectifs du projet

Pas de projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y a pas de travaux prévu car l'usine est implantée sur le site de La Courneuve depuis 1940, dans le département de la Seine-Saint-Denis, à environ 10 km au nord de Paris. Ce site est localisé dans une zone d'activité industrielle, à proximité immédiate de l'autoroute A86 et de l'autoroute A1.

La société ORAGNOTECHNIE est locataire, par le biais d'un bail commercial (Réf 10635003/TB/ARE/) signé entre la SCI du 27 Avenue Jean Mermoz et ORGANOTECHNIE en date du 17 juillet 2008, d'une propriété à usage industriel comprenant divers bâtiments à usage industriel et de bureaux.

Ce bail est conclu pour une durée de 18 années

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Organotechnie conçoit, fabrique et vend :

- Des peptones sous forme de poudres (hydrolysats de protéines animales et végétales) pour la microbiologie industrielle (80 % des tonnages de production),
- Un principe actif sous forme de poudre, le pidolate de magnésium (PCMg) pour l'industrie pharmaceutique (20 % des tonnages de production).

La société emploie actuellement 53 personnes

Le site est ouvert tout au long de l'année et fonctionne du lundi au vendredi. Le personnel de production fonctionne en 3x8 tandis que le personnel administratif est sur une base horaire de 37h.

L'ensemble du site est clôturé.

L'accès au site s'effectue par le portail principal.

La surveillance du site est réalisée par une société privée via un système de vidéo-surveillance

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier sera soumis au classement de notre activité sous la rubrique 2730 « traitement de sous produits animaux ».

Le cœur de notre processus de production consiste en un traitement de matières premières animales classées dans la catégorie 3 du régime sous-produits animaux.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Les parcelles cadastrales objet du bail sont les suivantes: Commune de La Courneuve Section M, n° de parcelle 134, Les Trois Pierres	1 541 m <sup>2</sup>
Section M n° de parcelle 14, Sente du Pré Moreau	89 m <sup>2</sup>
Section S 11, 27 avenue Jean Mermoz	5 973 m <sup>2</sup>
Total	7 603 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

27 avenue Jean Mermoz  
93120 La Courneuve

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 02° 24' 06" 842 Lat. 48° 55' 56" 091

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux ZNIEFF au Nord de la zone d'étude : une ZNIEFF de type I à 250 m au Nord et une ZNIEFF de type II à 1,3 km au Nord
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la commune de la Courneuve, en région Île de France.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude ne se trouve pas sur un site APPB. Le site APPB le plus proche du site est la « Glacis du fort de Noisy-le-Sec » référencé n°FR3800418 situé à Noisy-le-Sec (arrêté n° 95-1386 en date du 11 mai 1995.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans la commune de la Courneuve, en région Île de France.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude ne se situe pas dans : - un parc naturel régionale (PNR). - une réserve naturelle nationale (RNN) - une réserve naturelle régionale (RNR). La RNR la plus proche du site d'étude est la RNR des Iles de Chelles située à environ 15 km au sud-est du site d'étude.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a aucun plan de prévention du bruit sur la commune de La Courneuve
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la consultation de l'atlas des patrimoines, aucun site inscrit ou classé n'est recensé dans un rayon de 1 km autour du site d'étude. Le site le plus proche est à 2,2 km au nord ouest d'Organotechnie, il s'agit du site inscrit « Cité-jardin et groupe scolaire du Globe » sur la commune de Stains
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas identifié comme une zone humide. De plus, aucun site Ramsar n'est situé en Ile-de-France.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par : - un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) : Mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse, - un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN): Mouvements de terrain dus au retrait-gonflement des argiles. Le site ORGANOTECHNIE n'est pas concerné par le périmètre du risque lié la dissolution du gypse.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL n'est recensé à proximité du site d'étude. Les premiers sites référencés dans la base de données BASOL sont retrouvés à 1,3 km à l'est et au sud-est de la zone d'étude.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule une zone Natura 2000 est présente à proximité du site : à 250 m au nord. Il s'agit de la zone Natura 2000 directive oiseaux ZPS (Zone Spéciale de Conservation) « Sites de Seine-Saint- Denis ». Le site ORGANOTECHNIE est séparé de ce site Natura 2000 par la route départementale 114 (10 000 et 20 000 véhicules par jour) et par l'autoroute A1 (plus de 60 000 véhicules par jour).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit ou classé, site archéologique et SPR n'est recensé dans l'aire d'étude. Aucun périmètre de protection d'un monument historique n'atteint le site d'étude. La zone archéologique la plus proche est située en limite Est d'Organotechnie. Il s'agit de la zone 813 « site Néolithique ».

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau communal
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réseau communal
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est autorisé à exploiter ses installations depuis 1940 (arrêté du 20 septembre 1940), aucun excédent en matériaux n'est nécessaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est autorisé à exploiter ses installations depuis 1940 (arrêté du 20 septembre 1940), il n'y a aucun besoin en matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ORGANOTECHNIE est implanté au sein d'une zone industrielle entourée essentiellement d'immeuble d'habitations de grande hauteur et des axes routiers (A1, A16,...). Aucun enjeu paysager naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule une zone Natura 2000 est présente à proximité du site : à 250 m au nord. Il s'agit de la zone Natura 2000 directive oiseaux ZPS (Zone Spéciale de Conservation) « Sites de Seine-Saint-Denis ». Le site ORGANOTECHNIE est séparé de ce site Natura 2000 par la route départementale 114 (10 000 et 20 000 véhicules par jour) et par l'autoroute A1 (plus de 60 000 véhicules par jour). Site déjà construit et exploité ; Le site est autorisé à exploiter ses installations depuis 1940 (arrêté du 20 septembre 1940).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est quasi-entièrement imperméabilisé. Les seuls espaces verts correspondent à des talus enherbés qui ne présentent pas d'intérêt floristique ni aucun potentiel d'attraction pour la faune locale potentiellement présente.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans un réservoir de biodiversité. Il n'est pas non plus traversé par des corridors.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	11 sites ICPE recensé dans un rayon de 1km, 1 seul site est classé SEVESO seuil bas. Le site PRIMAGAZ est classé SEVESO Seuil bas.  La commune de La Courneuve n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques. Le PLU ne mentionne pas de zones de dangers au niveau du site de ORGANOTECHNIE.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Pas de mouvement de terrain recensé sur et à proximité du site.</b> Aléa faible du risque de retrait-gonflement des sols argileux. Zone de sismicité très faible. Site en zone non inondable
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	2 sources: - Rejets atmosphériques (air et sol): voies d'exposition potentielles non retenu car les émissions sont trop faibles, surveillées et épurées (dépoussiéreurs en sortie atomiseurs) - Rejets aqueux ( Eaux superficielles et souterraines): aucune voies d'exposition potentielles donc sans objet
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 camions de livraison + 4 camions d'expédition par jour
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Certaines installations du bâtiment de production peuvent constituer une source de bruit. Les deux atomiseurs et les Synthèse, Concentrateur et Broyage. Les installations sont implantées à l'intérieur de bâtiments. Aucune plainte du voisinage.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les gâteaux de filtration ( déchet process de fabrication) et les effluents des machines à laver. Les odeurs sont canalisées au sein du site et traitées.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune sensibilité particulière n'a été mise en évidence</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Emissions canalisées: Atomiseurs, Tours Aéroréfrigérantes et Chaudières. - Diffuses liées au process</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le réseau d'assainissement, convention de rejet en place. Suivi réalisé - analyses conformes.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'ensemble des déchets sont éliminées conformément à la réglementation, enregistrés et déclarés sur GERP.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets existants ou approuvés sont :

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de La Courneuve (93)
- Création de la ligne 17 Nord Grand Paris Express entre la gare Le Bourget - RER (non incluse) et la gare Le Mesnil-Amelot (93, 95, 77)
- Tronçons Noisy-Champs – Saint-Denis Pleyel et Mairie de Saint-Ouen – Saint-Denis Pleyel (Lignes 14/16/17) du réseau de transport public du Grand Paris (93 et 77).
- Ligne 15 Est du réseau de transport complémentaire du Grand Paris, reliant Saint- Denis Pleyel à Champigny centre (93-94)
- Liaison ferroviaire Charles de Gaulle Express (75, 77, 93 et 95)
- Création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Six-Routes à La Courneuve

Les projets recensés sur la commune de La Courneuve incluse dans le rayon de 1 km autour du site ORGANOTECHNIE n'engendreront pas d'effets cumulés avec le site.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Annexe présentant la synthèse des enjeux, mesures prises pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du site sur son environnement et les impacts résiduels du site sur son environnement

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

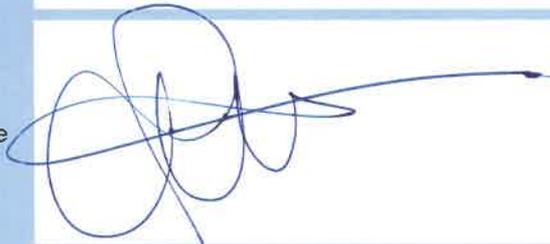
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Courneuve

le, 05/11/2018

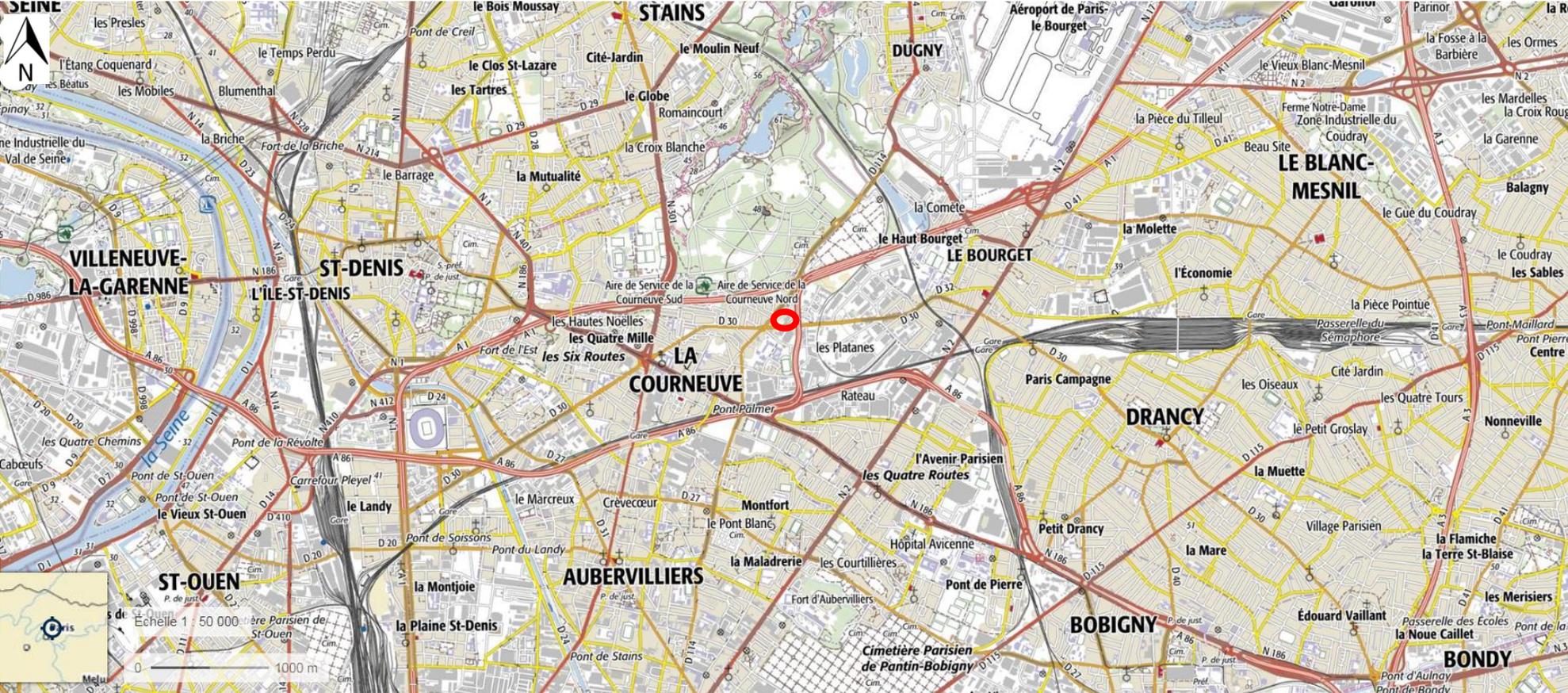
Signature



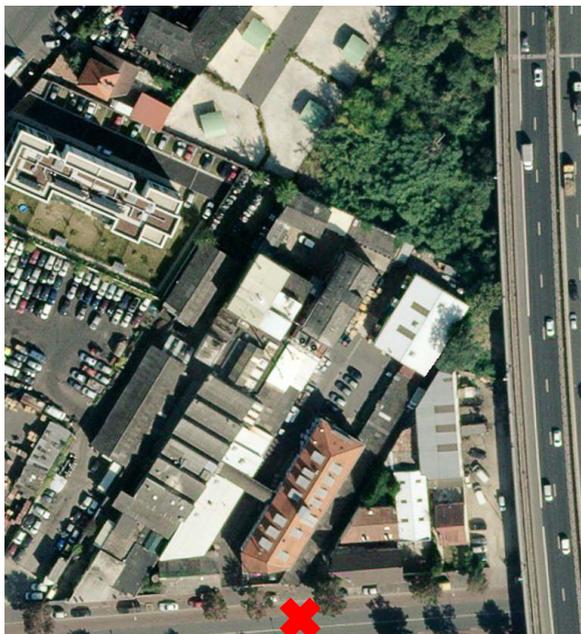
Plan de localisation du site ORGANOTECHNIE : 1 / 25 000



# Plan de localisation du site ORGANOTECHNIE : 1 / 50 000



 ORGANOTECHNIE

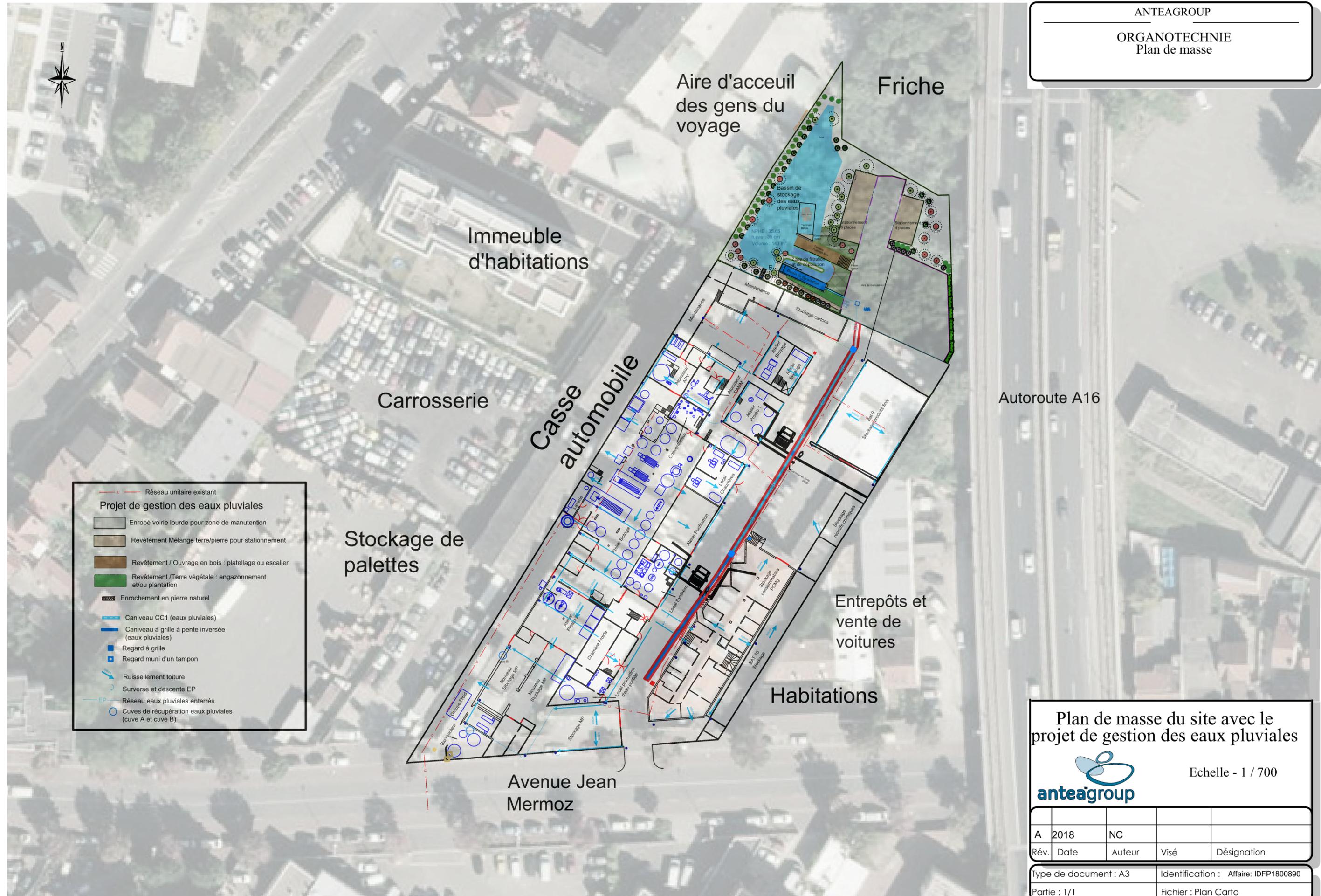


**Légende :**

- ✘ Lieu de la prise de photo
- Limite du site

Figure 1 : Photo aérienne du site (source géoportail)





— u — Réseau unitaire existant

**Projet de gestion des eaux pluviales**

- Enrobé voirie lourde pour zone de maintenance
- Revêtement Mélange terre/pierre pour stationnement
- Revêtement / Ouvrage en bois : platelage ou escalier
- Revêtement / Terre végétale : engazonnement et/ou plantation
- Enrochement en pierre naturel
- Caniveau CC1 (eaux pluviales)
- Caniveau à grille à pente inversée (eaux pluviales)
- Regard à grille
- Regard muni d'un tampon
- Ruissellement toiture
- Surverse et descente EP
- Réseau eaux pluviales enterrés
- Cuves de récupération eaux pluviales (cuve A et cuve B)

Autoroute A16

**Plan de masse du site avec le projet de gestion des eaux pluviales**

Echelle - 1 / 700

Rév.	Date	Auteur	Visé	Désignation
A	2018	NC		

Type de document : A3	Identification : Affaire: IDFP1800890
Partie : 1/1	Fichier : Plan Carto

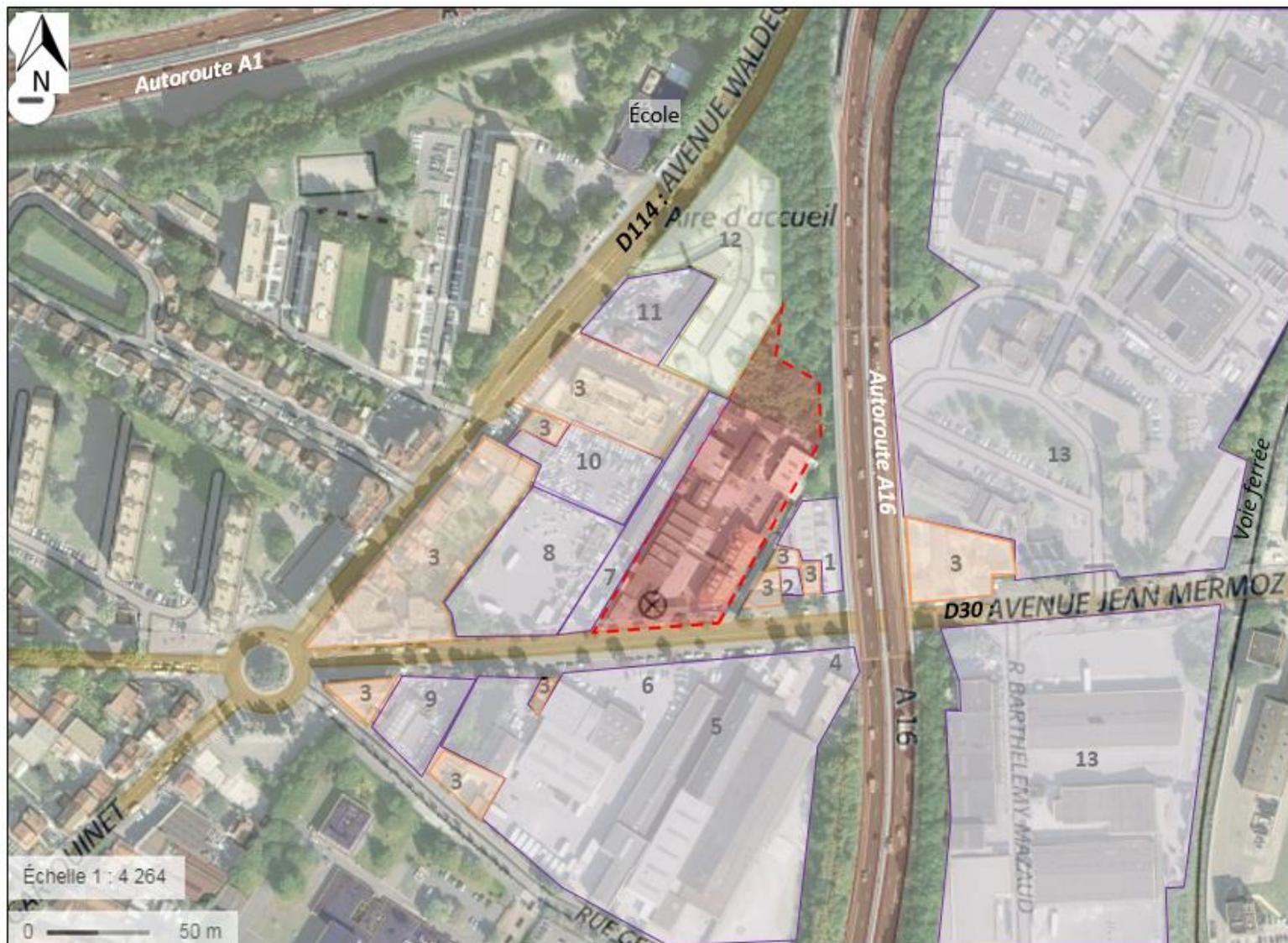


**Projet de gestion des eaux pluviales**

- Réseau unitaire existant
- Enrobé voirie lourde pour zone de manutention
- Revêtement Mélange terre/pierre pour stationnement
- Revêtement / Ouvrage en bois : platelage ou escalier
- Revêtement / Terre végétale : engazonnement et/ou plantation
- Enrochement en pierre naturel
- Caniveau CC1 (eaux pluviales)
- Caniveau à grille à pente inversée (eaux pluviales)
- Regard à grille
- Regard muni d'un tampon
- Ruissellement toiture
- Surverse et descente EP
- Réseau eaux pluviales enterrés
- Cuves de récupération eaux pluviales (cuve A et cuve B)

- Site ORGANOTECHNIE
- Voie de circulation routière
- Zone en friche
- Accueil des gens du voyage
- Habitations
- Entreprises / industries

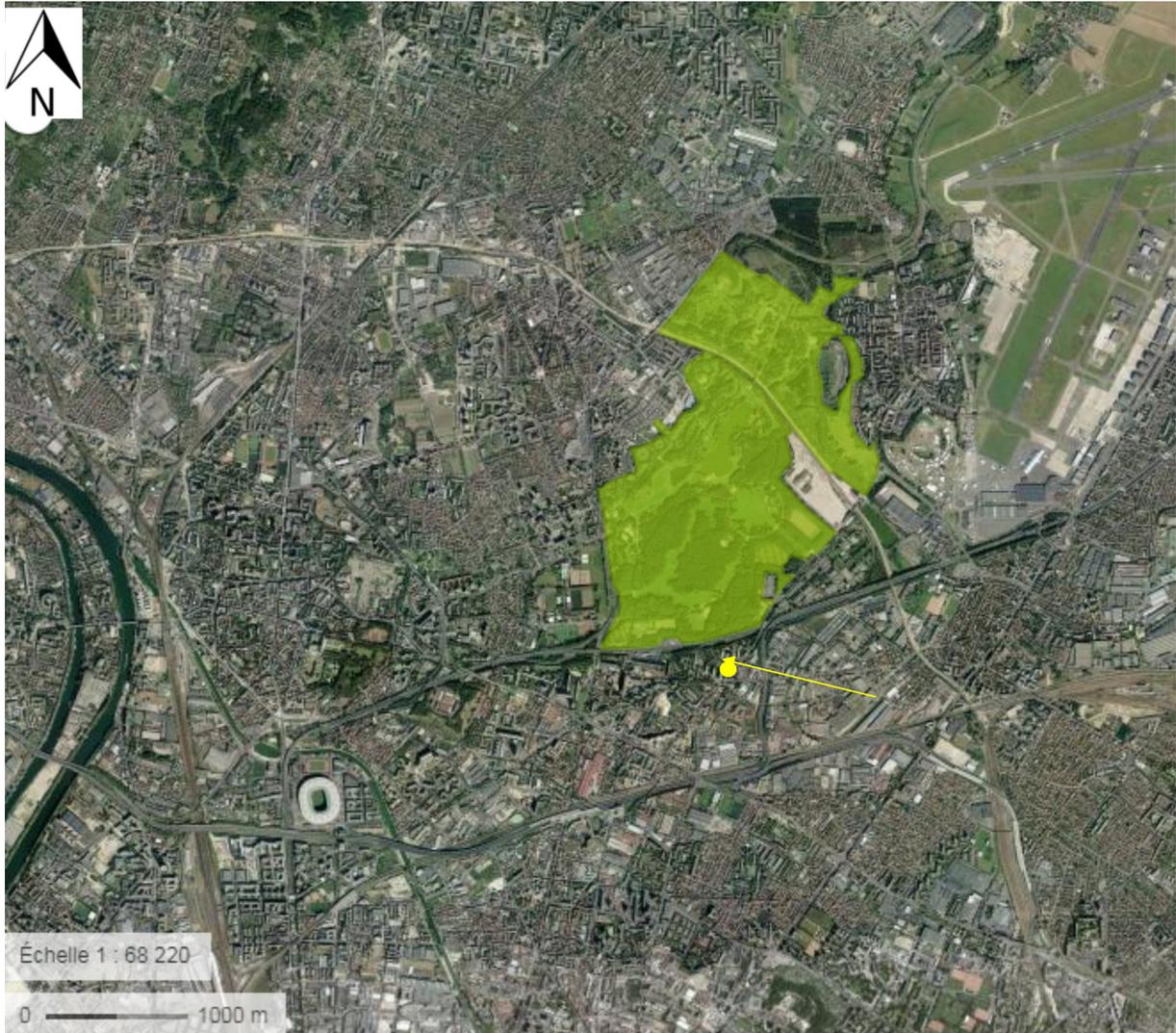


Détermination du proche environnement (100 m) autour du site ORGANOTECHNIE

- Site ORGANOTECHNIE
- Sites industriels ou d'activités tertiaires
- Sites résidentiels
- Aire d'accueil pour les gens du voyage

Détails du voisinage :

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| 1 : Stock automobiles d'occasion | 8 : Stockage de palettes                           |
| 2 : Garage FUTURAUTO             | 9 : Garage Mermoz Auto                             |
| 3 : Habitations                  | 10 : Carrosserie EYC Niro                          |
| 4 : EMETH Distribution           | 11 : SARL WALDECK AUTO                             |
| 5 : Chauffage Décor              | 12 : Aire d'accueil gens du voyage                 |
| 6 : Peintures CEDIP              | 13 : Zone tertiaire / bureaux / pool d'entreprises |
| 7 : SCAFA 93 – Casse Automobile  |  |



Figure– Emprise de la zone Natura 2000 (source : Géoportail)